

POSE D'ENSEIGNES en SECTEUR PROTEGE

réglementée par l'arrêté Municipal en date du 8 août 2006 instaurant un règlement local de publicité.

DEMANDEUR

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- E.mail :

DECLARATION SIMPLIFIEE

- Adresse du bâtiment :
- Activité :
- Emplacement de l'enseigne :
- Type d'enseigne :
- Dimensions de l'enseigne :
- Type de lettrage :
- Eclairage :
- Nom et adresse du prestataire (création et pose) :

Pièces à produire

- Photo du bâtiment actuel
- Photo-montage du bâtiment avec la future enseigne

Lectoure, le

Le demandeur,
(signature obligatoire)

HÔTEL DE VILLE

Place du Général de Gaulle – 32700 LECTOURE – Tél : 05.62.68.70.22 – Fax : 05.62.68.91.60 – email : contact@mairie-lectoure.fr –
Site : www.lectoure.fr

